



Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal
du 13 septembre 2023

Délibération n° 1 : Avenant au marché Architectes et Maîtrise d'œuvre pour le restaurant scolaire – Adoption à l'unanimité

Délibération n° 2 : Signature d'une convention avec la CUCM pour une délégation de maîtrise d'ouvrage pour les aménagements extérieurs du restaurant scolaire – Adoption à l'unanimité

Délibération n° 3 : Vente d'un talus au riverain du lotissement de la Croix Jeangoux – Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 4 : Travaux Sydesl – Enfouissement de réseaux Rue Capet – Adoption à l'unanimité